

( N° 105. )

---

## Sénat de Belgique.

---

SÉANCE DU 5 AOUT 1842.

---

### **Rapport de la Commission chargée d'examiner le Projet de Loi relatif à la police de la grande et de la petite Voirie.**

---

MESSIEURS ,

La Commission à laquelle vous avez confié l'examen du projet de loi sur la police de la grande et de la petite voirie, s'y est livrée avec la plus sérieuse attention.

Aucun des articles ne lui ayant paru susceptible de modification, elle a l'honneur de vous en proposer l'adoption, à l'unanimité de ses membres.

*Bruxelles, le 4 août 1842.*

Le Comte DE RENESSE-BREIDBACH.

DE RIDDER.

DUMON-DUMORTIER.

D'HOOP.

Le Baron DE BARÉ DE COMOGNE, rapporteur.